

CONVENTION « groupe » 3 pages

Date activité : du au

Entre : → l'asbl « Rencontres d'Aït Aïssa » quai saint brice n° 18 à 7500 Tournai représentée par ses administrateurs. Tél 0032 478 231172 ou 0032 69661366 qui met à disposition toutes informations et contacts sur place.

Et :

→ l'école ou le groupe : représenté par : qui se porte(nt) garant(s) et responsable(s) de l'organisation du séjour et du groupe. adresse : tél : Gsm : Tél en voyage : Mail :

Joindre liste des n° de passeport min 10 jours avant le départ pour autorités locales

Objet de la convention

L'asbl « Rencontres d'Aït Aïssa », forte de l'expérience et des relations qu'elle a pu entretenir au Maroc, propose de mettre en contact le(s) responsable(s) du voyage avec différentes personnes sur place afin de les aider dans la conception de leur projet. L'asbl propose différents lieux, villes, villages, endroits pour lesquels le groupe peut faire le choix de se rendre sous sa seule responsabilité, afin d'y faire les activités convenues de commun accord.

Il est rappelé :

- Que l'asbl « Rencontres d'Aït Aïssa », ses administrateurs (bénévoles) et les membres locaux de l'asbl ne font que mettre à disposition des participants leurs rencontres et relations faites au fil du temps au Maroc ; qu'ils ne sont donc en rien un organisme de voyage, ni des professionnels du voyage.
- Que chacun s'engage à respecter le programme / devis convenu de commun accord .
- Que si le(s) responsable(s) du groupe estime que le programme, l'animation, l'activité, et/ou le déplacement proposés ne conviennent plus, ils s'engagent à contacter les responsables de l'asbl avant toutes modifications qui se feront de toute façon dans le respect de tous et sous sa (leur) propre responsabilité.
- Que chacun se comporte en adulte responsable.
- Qu'un des buts de l'Asbl est de permettre à chacun de rencontrer des gens et des lieux authentiques. Il appartient à l'éthique de chacun de respecter les lieux et les gens rencontrés, tant au niveau écologique qu'humain, afin de ne pas les « abîmer » par un tourisme débridé et non réfléchi.
- Que le logement et les repas se prennent en formule « logement chez l'habitant » ou bivouac.
- Que chacun s'engage à ne pas entamer pendant ou après le séjour des actions (proposition de travail, montage d'un projet, donation, etc) avec des personnes rencontrées par l'intermédiaire de l'asbl « rencontres d'Aït Aïssa » et qui seraient contraires et ou pourraient nuire aux objectifs de l'asbl. Dans tous les cas, ces actions ne se feront qu'en concertation avec l'asbl.
- L'organisation de ce voyage se fait avec la collaboration de locaux dans le respect de la population, de sa culture et de la nature.

Tourisme équitable

Le responsable du voyage s'engage à adhérer et sensibiliser les participants aux principes de la charte du tourisme équitable (formation sensibilisation du groupe minimum 1 journée requise), tels que par exemple :

- Des petits cadeaux tels que vêtements ou petits objets utiles sont les bienvenus lorsqu'ils sont justifiés ou adéquats, de préférence en passant par les représentants des communautés locales.
- La récolte des déchets et l'incinération journalière (à défaut de mieux).
- **éviter** : les dons d'argent, bonbons et stylos ou autre aux enfants, la distribution de médicaments inadaptés et injustifiés, les promesses difficiles à tenir, le marchandage inapproprié d'objets ou de bijoux, la photographie des personnes rencontrées sans leur accord, les tenues vestimentaires inadaptées aux traditions et coutumes locales, les jugements de valeur un peu trop hâtifs, de souiller les tapis de sol des tentes ou des maisons avec chaussures (à enlever) ou pieds sales, la consommation d'alcool, les objets de valeur tels que MP3, bijoux etc ...

Sécurité

L'asbl ne pourra être tenue pour responsable d'incident, accident ou dommages quels qu'ils soient survenus au prorata des normes admises de sécurité au Maroc . On évitera par exemple de monter sur les toits des véhicules et maisons, de boire de l'eau autre qu'en bouteille ou traitée etc ... La responsabilité de chacun sur sa propre santé et l'esprit de solidarité sont indispensables dans une région où les secours sont rares et peu rapides. Vu le caractère particulier du voyage, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité en cas d'accident sur place (voir assurances individuelles). Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le responsable du groupe. Le(s) organisateur(s) reste(nt) le(s) seul(s) juge(s) durant le séjour de modifier en concertation avec l'asbl le programme prévu, en fonction par exemple des conditions météorologiques, du terrain, de la forme des participants.

Projet et compte-rendu de voyage

L'acceptation d'une demande d'activité se fait sur base d'un projet avec programme convenu. Le(s) responsable(s) du voyage s'engage(nt) à fournir à l'asbl « Rencontres d'Aït Aïssa » dans les mois qui suivent leur retour un compte-rendu de voyage et photos éventuelles afin d'en faire bénéficier d'autres groupes . Le(s) responsable(s) de projet autorisent l'asbl à diffuser ces comptes-rendus (presse, site Internet, envoi aux candidats de voyages futurs, etc...).

Paiement voyage, assurances et cotisation de projet

Les paiements de la cotisation projet sera versés au minimum 1 mois avant le départ sur le compte de l'asbl : N° **126-2031678-83**. Un acompte de 50% sera demandé au moment de la confirmation d'activité .

Une **cotisation** forfaitaire de 500 euros est convenue pour le groupe . Cette cotisation est destinée à financer les projets de développement de la vallée .

Assurances individuelles et groupe

Nous conseillons vivement aux organisateurs et candidats au départ de souscrire aux assurances suivantes :

- Assurance rapatriement individuelle (type « Europ-assistance » ou similaire).
- Assurance RC organisateur
-

Informations pratiques détaillées

L'asbl « Rencontres d'Aït Aïssa » se met à disposition des organisateurs du voyage et apporte son aide pour :

- Donner toutes informations et conseils sur le voyage et séjour.
- Aider à l'étude du projet de camp.
- Aider à l'étude du programme détaillé de séjour ;
- Aider à établir une étude budgétaire, sous la responsabilité du groupe (remarque : toujours confirmer les prix avant tout service !).
- Conseils et assistance à la réservation d'avions, de bus, d'auberges, de taxis-brousse, etc.
- Fournir tous les contacts sur place pour organiser le séjour dans les meilleures conditions : présence locale pour l'accueil du groupe sur place, guidage, interprète, assistances diverses, approvisionnement, etc, suivant le programme et devis convenu.
- Organiser des services éventuels (à convenir suivant le programme et devis) : logement chez l'habitant, guide local de montagne, mules, cuisinières, musiciens assistances diverses, etc
- Une check liste de voyage conseillée et non exhaustive.
- Un tableau de menus et courses .
- Une assistance pour la délivrance d'autorisations locales de séjour.
- Des conseils sanitaires (liste de pharmacie non exhaustive).
- Formation et sensibilisation au tourisme équitable (à convenir).

De plus, l'asbl fournira à la demande au groupe :

- Présence éventuelle de membres de l'asbl sur place (à convenir).
- Un soutien financier éventuel à convenir.
- Véhicules et chauffeurs éventuels pour le trajet par la route de la Belgique au Maroc (transport de colis , camp itinérant, etc). Suivant disponibilités ... ?

Responsabilité des participants

Formalités et enregistrement : il incombe aux participants d'être en règle avec les formalités exigées par le pays de destination. Passeport valide obligatoire.

Effets personnels : la surveillance des effets personnels et bagages est sous la responsabilité des participants. Gardez sur soi papiers (passeport, argent, chéquier, appareil photo). L'ASBL se décharge de toute responsabilité en cas d'accident, maladie ou malaises lors du séjour ou des trajets.

Annulation

En cas d'annulation, le prix du voyage, assurance, cotisation d'adhérant ne sont pas remboursables. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Tournai seront compétents.

Bon voyage

Date et signature pour l'Asbl :

Date et signature du responsable de groupe :